

ÉCOLE DE LA SOURCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 OCTOBRE 2020 VIA LA PLATE-FORME TEAMS

Sont présent(e)s : Mmes Dominique Cyr
Sylvie Desnoyers
Isabelle Dorval
Marie-Claude Gravel
Isabelle Martineau
Chantal Moffet
Mélissa Patry

Mrs. Jean-Fraçois Durand
Philippe Gimaiel
Frédéric Parrot

1. **Mot de bienvenue et présentation des membres**

Suite à l'assemblée générale des parents, M. Parrot a été réélu président et M. Durand élu à titre de membre du comité de parents. Chaque membre se présente.

Secrétaire et choix d'un gardien du temps

Madame Sylvie Desnoyers agira comme secrétaire pour la prise de notes. Elle fera également partie des membres du conseil d'établissement et représentera les employés de soutien. Elle ne sera pas rémunérée pour la rédaction du procès-verbal.

Résolution : CÉ-007-20-21-001

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par M. Parrot. Aucun point ajouté. Par contre au point 5.1 Conseil d'établissement, nous devons ajouter (budget).

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Résolution : CÉ-007-20-21-002

3. Adoption et suivi du procès-verbal du C.É. du 15 juin 2020

Mme Moffet fait les suivis: Les tests de plomb avaient déjà été faits. Nous avons reçu les affiches pour chacun des points d'eau mentionnant si l'eau est potable.

Concernant le point 7.1, la réponse au questionnement de M. Parrot quant au budget des services complémentaires, les explications ont été envoyées aux membres et sont incluses dans le procès-verbal du 15 juin 2020.

Point 7.4, il y aura un sondage fin novembre ou en février concernant le plan d'action pour contrer la violence (PAV). Les agents de la paix ont déjà commencé leur mandat.

Point 7.5, nous avons dû garder les anciens tarifs au service de garde. Les nouveaux tarifs proposés n'ont pas paru dans la gazette officielle. Avec ce que nous vivons cette année, il n'y aura pas de sorties au service de garde lors des journées pédagogiques. Donc le coût maximum ne sera pas chargé aux parents. Les tarifs seront revus au printemps.

4. Questions du public

Aucun public. Aucune question n'a été envoyée par qui que ce soit.

5. Reddition de comptes de la direction

Mme Moffet n'est pas prête encore à présenter le budget. Elle nous confirme que le budget n'est pas déficitaire. Le gouvernement a été très généreux par les mesures. Nous n'avons pas le droit d'utiliser notre surplus.

Cette année, nous aurons à acheter des nouveaux Chromebooks, nous avons fait l'ouverture d'une nouvelle classe au préscolaire, ce qui engendre beaucoup de dépenses.

5.1 Conseil d'établissement (budget)

Mme Moffet mentionne qu'il y avait 855\$ - 20\$. Ce montant est reporté et s'accumule avec le 855\$ de cette année pour un total de 1690\$. Cet argent appartient au C.É. et c'est à nous de décider ce que nous voulons en faire. Il pourrait même servir à de la formation pour les membres.

5.2 Fonds à destination spéciale

Nous avons un montant de 8 707\$ dans ce fonds. Ce sont des revenus provenant principalement des Source-o-Thon. Selon la situation, nous réévaluerons la possibilité de refaire cette activité de financement. Cet argent est protégé.

6. Correspondance reçue

M. Parrot nous explique qu'il a reçu un programme de mobilisation provenant de la Ville de Québec concernant un futur projet à soumettre avant le 30 novembre pour sensibiliser les gens à la sécurité routière. Une somme de 3 000 \$ serait accordée par

projet. Après discussions, nous avons décidé que nous manquions de temps dû à la pandémie et à son lot de travail supplémentaire que cela nous donnait.

7. Travaux du conseil

7.1 **Formation obligatoire pour tous les membres du C.É.**

Pour tous les membres du C.É., une formation sera obligatoire, nous ne connaissons pas encore le moment.

7.2 **Présentation du document PowerPoint PL.40**

Comme vous le savez, la Loi a été modifiée. Les Centres de services scolaire ont fait leur apparition. Mme Moffet présente le document qui est joint au présent procès-verbal.

Résolution : CÉ-007-20-21-003

7.3 **Règles de régie interne**

M. Parrot mentionne que depuis plusieurs années nous faisons des corrections à ce document et que celui adopté l'année dernière était conforme. Cependant, nous avons un document annexé, nous permettant de faire nos rencontres via la plate-forme Teams qui est toujours en vigueur. M. Parrot demande à ce que le logo du document soit changé, que la date ainsi que le numéro de résolution. Lorsque les modifications seront apportées, le document serait transmis par voie électronique.

Mme Mélissa Patry demande d'adopter les règles de régie interne telles que modifiées en incluant l'annexe. Elle est appuyée par Mme Isabelle Dorval.

7.4 **Calendrier des rencontres**

Voici les dates fixées pour les rencontres du conseil d'établissement :

- 5 octobre 2020
- 30 novembre 2020
- 1er février 2021
- 29 mars 2021
- 10 mai 2021
- 14 juin 2021

Les rencontres débutent à 18 h 30. Mme Moffet explique que si jamais il y avait un conflit d'horaire, juste à nous en informer. Nous avons 6 rencontres encore cette année. Il se pourrait que nous en annulions une. La loi stipule un minimum de 5 rencontres.

7.5 **Dénonciation d'intérêts**

Les membres ont tous reçu le formulaire « Dénonciation d'intérêts d'un membre du conseil d'établissement » via le sac d'école pour les parents membres.

Mme Moffet mentionne que si un membre possède une entreprise en lien avec le domaine scolaire, il pourrait se retrouver en conflit d'intérêts lors de la prise d'une décision. Il doit le mentionner dans le document. Mme Desnoyers récupérera les formulaires.

Résolution : CÉ-007-20-21-004

7.6 Utilisation des locaux

Depuis des années, l'école loue le gymnase de l'école au club de Taekwondo. Avec la pandémie, au début de l'année nous avons dû avoir des communications avec différentes personnes pour permettre cette location. Selon l'article 93, le conseil d'établissement doit approuver l'utilisation des locaux pourvu que les locations n'empêchent pas la tenue d'activités à l'école destinées aux élèves. Nous avons également reçu une preuve d'assurances et nous avons des papiers officiels. L'argent restera à l'école.

Monsieur Gimaiël propose d'approuver la location des locaux au club de Taekwondo, deux fois par semaine. Il est appuyé par Mme Mélissa Patry.

7.7 Aide aux devoirs 2020-2021

Mme Moffet explique qu'elle est présentement à organiser le service après la première communication. Elle a demandé aux stagiaires si elles avaient de l'intérêt à donner ce service. Elle ne veut pas faire entrer d'autres personnes dans l'école par soucis sanitaire.

7.8 Sorties et activités scolaires 2020-2021

Mme Moffet dit que, pour le moment, aucune activité n'est prévue, ni la venue d'un auteur à l'école. Nous réévaluerons la situation lorsque nous pourrons en faire.

7.9 Vie scolaire / Covid

Mme Moffet tient à remercier les parents pour leur grande collaboration. Les parents sont aux aguets. Pour le moment, aucun élève n'a été diagnostiqué positif. Nous avons eu un seul cas, une enseignante, à la fin du mois d'août. Le personnel est présent, donc tout roule pour le mieux dans ce contexte difficile.

Pour le moment, la bibliothèque n'est pas ouverte, mais l'orthopédagogue a préparé des bacs de livres pour chaque classe. Il y aura une rotation qui se fera tout en respectant les règles sanitaires.

Les élèves poursuivent leurs cours d'anglais, de musique et d'éducation physique.

Nous utilisons encore les 4 postes d'entrée pour faciliter les déplacements dans l'école. Pour la période hivernale, nous devons penser à une autre stratégie. Nous voulons éviter le croisement des bulles.

7.10 **Projet éducatif**

Comme le projet le stipule, il est important que les parents entrent dans l'école, mais avec le contexte actuel, c'est impossible.

Mme Moffet nous explique qu'une formation était obligatoire pour tout le personnel enseignant à la fin septembre afin qu'ils puissent être capables d'enseigner à distance.

Les enseignants ont déjà mis tout en place et nous sommes prêts si jamais une classe devait être confinée. Tous les élèves ont reçu un code d'accès. Nous avons dû accélérer le développement des compétences numériques. S'il y avait un confinement, l'horaire serait respecté.

Un sondage a été envoyé aux parents pour connaître leurs besoins en outils technologiques.

L'orthopédagogue a déjà fait passer des tests aux élèves pour détecter les difficultés afin de mieux les accompagner en classe pour rattraper le retard.

7.11 **Service de garde**

Mme Mélissa nous explique que c'est beaucoup plus facile le midi. Par contre, le soir elle trouve cela difficile, car souvent il y a un grand qui est seul, ne faisant pas partie des mêmes bulles que ceux qui restent.

Pour le moment, nous n'avons pas beaucoup d'inscriptions pour la prochaine journée pédagogique. Cela sera plus facile à gérer.

8. **Autres sujets**

Aucun autre point n'a été ajouté.

9. **Rapport au comité de parents**

La première rencontre aura lieu demain. M. Durand nous en parlera à la prochaine réunion du C.É.

Résolution : CÉ-007-20-21-005

10. **Levée de l'assemblée**

Puisque l'ordre du jour est épuisé, Mme Parrot propose la levée de l'assemblée. Il est appuyé par Mme Desnoyers et secondé par M. Gimaiel. La séance est levée à 19 h 52.

Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement

Chantal Moffet,
Directrice

Frédéric Parrot,
Président